

Des amortisseurs défectueux peuvent aisément passer inaperçus



Un danger bien souvent sous-estimé

Dans de nombreuses situations, et notamment lors de freinages d'urgence, de manœuvres d'évitement ou encore de virages serrés, l'état des suspensions est déterminant pour la bonne tenue de route du véhicule.

« La fonction première des amortisseurs est d'absorber les chocs liés aux irrégularités de la chaussée, d'assurer l'adhérence des pneus sur cette dernière et ainsi de stabiliser le véhicule efficacement » explique Geoffrey Michalak, Directeur Général Adjoint – Technique, Qualité et Méthodes de Dekra Automotive.

L'usure des amortisseurs d'un véhicule entraîne **une perte d'adhérence des pneus sur la chaussée et des distances de freinage plus longues.**

Si les amortisseurs sont usés, la tenue de route est modifiée, ce qui entraîne une **perte de stabilité lors des virages** mais également des irrégularités de trajectoire.

Les conséquences associées à ces modifications sont source de danger comme par exemple, la distance de freinage qui s'allonge. Par ailleurs, le système d'aide au freinage (ABS) et le système électronique de stabilité (ESP) ne fonctionnent plus de manière optimale.

« La détérioration des amortisseurs apparaît au fil du temps et le conducteur ne se rend pas compte de cette lente dégradation » explique Geoffrey Michalak. « Les automobilistes s'habituent ainsi progressivement au comportement modifié de leur véhicule et ne se rendent pas compte d'éventuels problèmes de suspension » ajoute-il.

Des écarts importants d'efficacité des suspensions entre les deux côtés d'un essieu sont régulièrement relevés lors du [contrôle technique](#). Des contrôles réguliers sont recommandés.

Les véhicules totalisant un nombre important de kilomètres sont particulièrement à surveiller mais les plus récents doivent aussi bénéficier d'une attention particulière s'ils circulent sur des **routes mal entretenues.**

Dekra Automotive recommande un **contrôle des amortisseurs tous les 20 000 kilomètres une fois la barre des 80 000 kilomètres franchie**, soit la durée de vie moyenne d'un amortisseur. Ce contrôle permet d'identifier les **déformations** ou **fuites** de l'amortisseur et de vérifier que les amortisseurs gauche et droit d'un même essieu **fonctionnent de manière identique**. Les amortisseurs défectueux se changent par paire équippant un même essieu. Le contrôle

technique peut également alerter préventivement sur des anomalies qui entraîneraient à court terme une dégradation des amortisseurs. C'est par exemple le cas des protections d'amortisseurs défectueuses, défaut aujourd'hui relevé sur plus de 4% des véhicules.

Les signes révélateurs d'amortisseurs endommagés :

- Le véhicule semble « s'enfoncer dans le sol »
- Des « flottements » sont ressentis dans le volant
- Une usure anormale des pneumatiques
- De l'huile suinte des amortisseurs
- Le châssis semble rebondir sur les aspérités de la chaussée

Source: Dekra Automotive

Bdn, 09/05/2017